

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA DOMBES**

Nombre de membres

En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
59	35	47 (13 pouvoirs)

Séance du 15 septembre 2022

Date de la convocation

09 septembre 2022

Date d'affichage

09 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le **quinze septembre, à 19 heures et 30 minutes**, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, sur convocation du 09 septembre 2022 de la Présidente Madame Isabelle DUBOIS, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Bel Air à Châtillon-sur-Chalaronne, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

Présents :

Objet de la délibération
n° D2022_09_09_195

Attribution du marché de travaux lot n°5 « étanchéité » dans le cadre de la construction de la nouvelle déchèterie à Châtillon-sur-Chalaronne

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX		x	T. JOLIVET
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD		x	P. MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX		x	G. DUBOIS
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST		x	
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER		x	I.DUBOIS

MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	
MONTHIEUX	Denis	PROST	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET	x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	S. PERI
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		x	L. LOREAU
	Martine	DURET		x	
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER		x	JP. GRANGE
SAINTE OLIVE	Thierry	SPINNLER	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI		x	
	Evelyne	ABRAM-PASSOT		x	
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	M. MOREL PIRON
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	D. BOULON
VALEINS	Estelle	MAINGUE LAGRANGE	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		x	F. MARECHAL
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER		x	
	Jacques	LIENHARDT		x	JF. JANNET
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	

Secrétaire de séance élu : **Laurent COMTET**

Rapporteur : **Christophe MONIER**

Contexte :

Dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle déchèterie et d'une recyclerie (sur un tènement de 10.000 m2) dans la zone d'activité de Châtillon-sur-Chalaronne, la Communauté de Communes de la Dombes a décidé de lancer un marché pour la construction de la déchetterie sus-indiquée. La consultation s'est soldée par une procédure infructueuse pour le **lot 5 « étanchéité »** en raison d'offre irrégulière.

Consultation :

La Communauté de communes a décidé de relancer la procédure.

Présentation des caractéristiques de la consultation :

Les caractéristiques essentielles du marché sont les suivants :

- Les variantes ne sont pas autorisées.
- Le marché ne présente pas de prestations supplémentaires éventuelles.

Procédure de passation et critères de jugement des offres :

La procédure de passation qui a été utilisée est la procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation prévue au chapitre III du Code de la Commande Publique, en application des articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

L'avis de marché a été publié le 13/07/2022 au BOAMP et le dossier de consultation a été mis en ligne sur le profil d'acheteur de la Communauté de Communes de la Dombes. La date limite de remise des plis était fixée au 05/09/2022 à 12h00.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

✓ **Pour le critère « prix » :**

Prix noté sur 10 (avec un coefficient de pondération de 60% de la note finale)
L'offre la moins-disante obtient 10/10.

Pour les autres offres, le critère « prix » sera évalué par application de la formule suivante :

Note prix : $10 / (\text{prix de l'offre analysée } P1 / \text{prix de l'offre la moins disante } P0)$ avec :

P1 : montant de l'offre

P0 : montant de l'offre la plus basse

La note prix obtenue est une note sur 10.

Les offres anormalement basses ne seront pas prises en compte.

✓ **Pour le critère « valeur technique » :**

Valeur technique notée sur 10 selon la note méthodologique du candidat avec un coefficient de pondération de 40% de la note finale.

Avec comme sous-critères :

Sous-critères 1 sur 4 points : Méthodologie d'intervention et délais

Détail de la notation pour l'attribution des points du sous-critère 1 :

	Appréciation des éléments	Notation
Elevé	Document très complet et très détaillé, adapté à la présente consultation pour l'ensemble de la prestation, qui apporte des éléments convaincants sur la bonne appréhension des difficultés et leur résolution.	4
Correct	Document montrant une analyse sérieuse du dossier mais n'apportant pas de réponses pleinement convaincantes et des arguments généralistes et non adaptés.	2
Insuffisant ou absence ou inexploitable	Document banal, généraliste montrant une analyse superficielle du dossier, se limitant à reprendre des documents types.	0

Sous-critères 2 sur 2 points : Moyens en personnel et matériel, Organisation des équipes, Sécurité et hygiène sur le chantier (y compris dispositif COVID19)

Sous-critères 3 sur 2 points : Performance technique

Sous-critères 4 sur 2 points : Dispositions prises pour le respect de la charte chantier vert

Détail de la notation pour l'attribution des points des sous-critères 2,3 et 4 :

	Appréciation des éléments	Notation
Elevé	Document très complet et très détaillé, adapté à la présente consultation pour l'ensemble de la prestation, qui apporte des éléments convaincants sur la bonne appréhension des difficultés et leur résolution.	2
Correct	Document montrant une analyse sérieuse du dossier mais n'apportant pas de réponses pleinement convaincantes et des arguments généralistes et non adaptés.	1
Insuffisant ou absence ou inexploitable	Document banal, généraliste montrant une analyse superficielle du dossier, se limitant à reprendre des documents types.	0

La note technique obtenue est une note sur 10.

L'absence de réponse à un des sous-critères entraînera une note de 0 à celui-ci.

Classement des offres :

ENTREPRISES ADMISES	Montant H.T. à l'ouverture des plis	Montant H.T. après vérification	Critère Prix 60%	Critère Valeur technique 40%	TOTAL sur 10	Classement
DERIN	90 591,33 €	90 591,33 €	10,00	5,00	8,00	3
MACON ETANCHEITE	91 900,00 €	91 900,00 €	9,86	8,00	9,11	1
BBE	96 812,97 €	96 812,97 €	9,36	8,00	8,81	2
2RT ETANCHEITE	97 237,65 €	97 237,65 €	0,00	0,00	0,00	5
ASTEN	119 310,58 €	119 310,58 €	7,59	7,00	7,36	4

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'attribuer le marché pour le lot n°5 « étanchéité » pour la construction d'une nouvelle déchèterie et recyclerie à Châtillon-sur-Chalaronne, selon les montants présentés dans le tableau ci-dessus, à Macon Etanchéité,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer le marché public susmentionné ainsi que tous les documents afférents.

Le Conseil communautaire
après en avoir délibéré, décide,
par 47 voix pour et 1 abstention :

- **D'attribuer** le marché pour le lot n°5 « étanchéité » pour la construction d'une nouvelle déchèterie et recyclerie à Châtillon-sur-Chalaronne, selon les montants présentés dans le tableau ci-dessus, à Macon Etanchéité,

- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer à signer le marché public susmentionné ainsi que tous les documents afférents.

Ainsi fait et délibéré, le 15 septembre 2022

La Présidente de la Communauté de
Communes de la Dombes,
Isabelle DUBOIS

